


# Mon plan prévisionnel de fertilisation azotée 2017

## Je veux :

- > **adapter mes doses d'azote** à mes objectifs de production
- > **respecter la réglementation** du 5<sup>ème</sup> programme d'actions Directive Nitrates
- > **être conforme** aux règles de la conditionnalité

## Comment ?

- > **Je contacte ma Chambre d'agriculture**
- > **Je prends rendez-vous avec mon conseiller**  
à mon domicile ou à la Chambre d'agriculture au Mée-sur-Seine, à Meaux ou bien à St-Pierre-lès-Nemours
- > **Je reçois mon plan prévisionnel de fertilisation azotée**



Votre conseiller réalise votre plan prévisionnel de fertilisation azotée avec l'outil gestion parcellaire des Chambres d'agriculture

mes parcelles

Un conseil adapté,  
performant et sécurisé

*Conditions générales de la prestation et tarif disponibles sur demande.*



## Je suis intéressé par la réalisation de mon plan prévisionnel de fertilisation azotée 2017

- > **Contactez** le secrétariat du Pôle Agronomie et Environnement de la Chambre d'agriculture au 01.64.79.30.75 ou [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr)

**ou**

- > **Retourner ce bulletin à :**

Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne  
Pôle Agronomie et Environnement  
418 rue Aristide Briand - 77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Fax : 01.64.37.17.08

Nom-Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....